
M.E.S., Numéro 131, Vol.1, novembre – décembre 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 08 novembre 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2023

LA NOTION DE LIBERTE, DE RESPONSABILITE ET DE DIGNITE HUMAINE SELON JEAN-PAUL SARTRE

par

JOLY BIRAKARA ILOWA

*Doctorant, Faculté de théologie évangélique
Université Chrétienne de Kinshasa*

Résumé

Le problème de la liberté a tourmenté les penseurs de tous les temps. Les plus grands philosophes de l'Antiquité (Socrate, Platon, Aristote), du Moyen Age (Duns SCOT) et de temps moderne (Descartes, Leibnitz, Spinoza, Kant, Bergson...) ont affirmé que l'homme était libre.¹

Chacun de nous a le sentiment de sa libre spontanéité : il se sent libre.» Ôter à l'homme sa liberté, c'est lui ôter du même coup sa dignité, sa moralité et le sens de sa vie.... « Tout le sérieux de la vie vient de notre liberté. » (F. Challaye).² Si souvent on ne nie sa liberté que pour se défaire de sa responsabilité, pour suivre plus librement ses instincts et agir à sa guise. « La fatalité est une folie inventée par l'esprit de paresse qui domine toujours les hommes (A. De Vigny).³ » La négation de la liberté de l'esprit est précisément l'esprit de l'anti-christ dont la venue sera marquée par la tyrannie extrême. »(Berdiaeff).⁴

Mots-clés : *notion, liberté, responsabilité, dignité humaine, selon Jean-Paul Sartre*

Abstract

The problem of freedom has tormented thinkers of all times. The greatest philosophers of Antiquity (Socrates, Plato, Aristotle), the Middle Ages (Duns SCOT) and modern times (Descartes, Leibnitz, Spinoza, Kant, Bergson, etc.) affirmed that man was free.

Each of us has the feeling of our free spontaneity: we feel free." To deprive man of his freedom is to deprive him at the same time of his dignity, his morality and the meaning of his life.... "All the seriousness of life comes from our freedom. » (F. Challaye). So often we deny our freedom only to get rid of our responsibility, to follow our instincts more freely and act as we wish. "Fatality is a madness invented by the spirit of laziness which always dominates men (A. De Vigny). » The negation of the freedom of the spirit is precisely the spirit of the anti-Christ whose coming will be marked by extreme tyranny. » (Berdiaeff).

INTRODUCTION

Jean-Paul SARTRE a beaucoup parlé de ces concepts, à savoir, liberté, responsabilité et dignité humaine que nous trouvons aussi dans la Bible. Ces concepts sont tellement voisins (selon la Bible et selon Jean-Paul Sartre) que nous pouvons jusque-là, faire route avec Jean-Paul Sartre sans difficulté aucune et il faut bien le dire, avec beaucoup de profits. Mais alors, nous pensons qu'il existe une divergence entre la pensée de Sartre et celle du christianisme, à savoir : la pensée sartrienne semble être centrée sur l'homme, elle est humaine. Par contre, la pensée chrétienne a comme base Dieu, elle est limitée par l'amour du prochain. (Mais dans cette dissertation, nous n'allons pas parler de la conception chrétienne de ces trois concepts). Jean-Paul Sartre avait aussi beaucoup défendu la dignité humaine, avant même la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948.

La structure de la présente étude s'articule en trois points : la notion de la liberté selon Jean-Paul Sartre ; la notion de la dignité selon Jean-Paul Sartre ; la notion de la dignité humaine selon Jean-Paul Sartre. Une brève conclusion en met un terme.

¹ A. KUEN, *Il faut que vous naissiez de nouveau*, Ligue pour la lecture de la Bible, Lausanne, 1968, p. 25.

² F. CHALLAYE, cité par A. KUEN, *Ibidem*.

³ A. VIGNY, cité par A. KUEN, *Ibidem*.

⁴ A. KUEN, *Op.cit.*, p. 25.

I. NOTION DE LIBERTE SELON JEAN-PAUL SARTRE

La liberté est le pouvoir d'agir ou de ne pas agir. La liberté est comprise comme état d'un être humain ou d'un peuple ayant une disposition naturelle de choisir son destin et d'orienter ses actions.

La liberté sartrienne est centrée sur l'homme. Celui-ci est lui-même liberté, il est son projet, il se fait, il se réalise lui-même et son destin n'est écrit qu'en lui-même. Chez Sartre, c'est l'homme qui est visé.

La liberté, chez Sartre, c'est précisément le néant qui est au cœur de l'homme et qui contraint la réalité humaine à se faire. Rien ne vient à l'homme du dehors, ni du dedans non plus, qu'il puisse recevoir ou accepter.⁵

Pour Sartre, l'homme crée son essence, c'est en se projetant dans le monde, en s'engageant, en luttant qu'il se définit et la définition demeure ouverte tant qu'il n'est pas mort. Personne ne peut dire ce qu'est l'homme avant sa mort. Cette existence, ce projet, Sartre l'appelle la liberté.⁶

La liberté sartrienne est absolue : L'homme est responsable de tout ce qui lui arrive. Il choisit sa vie, les principes et les valeurs qui fondent les choix. L'être dit libre est celui qui peut réaliser ses projets.⁷

L'homme n'a pas la liberté, il est la liberté et cette liberté qui se réalise dans son acte est totale et absolue. L'homme se fait et il n'est rien d'autre que ce qu'il fait. Il en résulte qu'il est responsable de toute sa vie. Le lâche se fait lâche, le héros se fait héros, il y a toujours une possibilité pour le lâche de ne plus l'être et pour le héros de cesser de l'être.⁸

C'est à ce sujet que Sartre dit : Ainsi, nous n'avons ni derrière nous, ni devant, dans le domaine lumineux des valeurs, des justifications ou des excuses. Nous sommes seuls, sans excuses. C'est ce que j'exprimai en disant que l'homme est condamné à être libre ; et par ailleurs, cependant, libre, parce qu'une fois jeté dans le monde, il est responsable de tout ce qu'il fait.⁹

La liberté de Sartre ne supporte pas l'existence de Dieu, parce que celui-ci est incompatible avec celle-là. Etre libre (selon Sartre), en effet, c'est faire sa vie soi-même suivant sa seule initiative, c'est donc se refuser à admettre qu'il existe quelqu'un qui puisse nous donner des ordres. Lorsque nous concevons un Dieu créateur, dit Sartre, ce Dieu est assimilé la plupart de temps à un artisan supérieur, nous admettons toujours que la volonté suit plus ou moins l'entendement, ou tout au moins, l'accompagne, et que Dieu, lorsqu'il crée, sait précisément ce qu'il crée.

Ainsi, le concept d'homme, dans l'esprit de Dieu, est assimilable au concept de coupe-papier (objet) dans l'esprit de l'industriel. Dieu produit l'homme suivant des techniques et une conception, exactement comme l'artisan qui fabrique un coupe-papier suivant une définition et une technique.¹⁰ Pour ce, l'homme ne peut pas être libre, ce qui serait contradictoire avec l'homme de Sartre. La liberté de l'homme est créatrice des essences. Dès lors, il n'y a plus de place pour Dieu.

Si l'on maintient Dieu, face à l'homme, on maintient une liberté face à une liberté supérieure et alors de deux choses l'une ou bien Dieu existe et l'homme n'est qu'une marionnette qui joue à la liberté, il n'est rien, il n'existe pas ; ou bien l'homme existe, est libre, et alors c'est Dieu qui n'existe pas, il faut choisir.

⁵ J.-P. SARTRE, *L'être et le néant, Essai d'ontologie phénoménologique*, Gallimard, Paris, 1943, p. 495.

⁶ R. COFFY, *Dieu des athées, Marx-Sartre-Camus*, Chronique sociale de France, Lyon, 1963, p. 68.

⁷ J.-P. SARTRE, *L'être et le néant, Essai d'ontologie phénoménologique*, éd. Corrigée, Gallimard, Lonrai, 2020, p., 639.

⁸ R. COFFY, *Op.cit.*, p., 69.

⁹ J.-P. SARTRE, *L'existentialisme est un humanisme*, Nagel, Paris, 1970, p. 37.

¹⁰ *Ibidem.*, p. 19.

Sartre a choisi et fonde sur une analyse phénoménologique, les raisons de son choix, cette analyse qui l'a conduit à définir l'homme comme liberté absolue.¹¹

Chez Sartre, toutes les libertés se réduisent à la liberté de choix. Quand nous disons que l'homme se choisit, nous entendons que chacun d'entre nous se choisit, mais par-là, nous voulons dire aussi qu'en se choisissant, il choisit tous les hommes, le monde entier. Choisir d'être ceci ou cela, c'est affirmer en même temps, la valeur de ce que nous choisissons, c'est toujours le bien, et rien ne peut être bon pour nous sans l'être pour tous. C'est dire que chez Sartre, il n'y a pas de hasard.

Si l'existence précède l'essence et que nous voulons exister en même temps que nous façonnons notre image. Celle-ci est valable pour tous et pour notre époque tout entière. Ainsi, notre responsabilité est beaucoup plus grande que nous ne pourrions le supporter, car elle engage l'humanité entière.¹²

Celui qui ment et qui s'excuse en déclarant : tout le monde ne fait pas comme ça, est quelqu'un qui est mal à l'aise avec sa conscience, car le fait de mentir implique une valeur universelle attribuée au mensonge.¹³

L'homme est condamné à être libre, c'est-à-dire l'homme n'est pas libre de cesser d'être libre. Il est aussi libre de tout. Il ne peut pas ne pas l'être. Il faut, préciser contre le sens commun, que la formule « être libre » ne signifie pas « obtenir ce qu'on a voulu », mais « se déterminer à vouloir (au sens large de choisir) par soi-même. » Autrement dit, le succès n'importe aucunement à la liberté. Le concept technique et philosophique de liberté, le seul que nous considérons ici, signifie seulement : autonomie du choix.¹⁴

Au sein des choses surgit, la réalité humaine, qui est, nous l'avons dit, liberté, c'est-à-dire pouvoir de dire non, possibilité de néantisation. L'homme est libre, en effet, parce qu'il peut sans cesse dire « non » à son passé et ne pas rejeter inlassablement les mêmes gestes, poser les mêmes actions ; l'homme est libre parce qu'il peut dire « non » à tout déterminisme et refuser d'être une chose parmi les choses qui, cependant, permettent à sa liberté de s'exercer. L'homme est libre enfin, parce qu'il peut dire non aux autres qui le regardent et qui, sans cesse, tentent de l'étiqueter, de le définir, de le faire entrer dans une catégorie.¹⁵ Il faut que la liberté décide de son être-libre, c'est-à-dire non seulement qu'elle soit choix d'une fin, mais qu'elle soit choix d'elle-même comme liberté. Cela supposerait donc que la possibilité d'être libre et la possibilité de n'être pas libre existent également avant le libre choix de l'une d'elle, c'est-à-dire avant le libre choix de la liberté.¹⁶

Au nom de sa liberté, Sartre refusa tout engagement, mais tellement systématique que ça deviendra une attitude, une manière d'être, un personnage qu'il jouera sans tenir compte de la situation, Il refusera de ne pas se marier bien qu'il soit avec sa maîtresse, depuis des années, des habitudes conjugales et cela alors même que celle-ci sera enceinte et désirera avoir l'enfant. De même, il refusera de s'engager dans le parti communiste par peur de perdre sa liberté. A ce propos, en réfléchissant au pourquoi de son refus, il dira : « j'ai refusé parce que je veux rester libre ; voilà ce que je peux dire. »¹⁷

C'est la liberté qui est fondement de toutes les essences, puisque c'est en dépassant le monde vers ses possibilités propres que l'homme dévoile les essences intramondaines. Ainsi, ma liberté est perpétuellement en question dans mon être ; elle n'est pas une qualité surajoutée ou une priorité de ma nature, elle est très exactement l'étoffe de mon être, et comme mon être en

¹¹ MUKENDJI Mbandakulu Malundu, « Le droit de l'homme aux liberté et humanisme sartrien. Une philosophie de la liberté » in *philosophie et droit de l'homme*, Acte de la 2emesemaine philosophique de kinshasa, (du 26 avril au 1emai 1981), Kinshasa, st paul 1982, p. 400.

¹² J.-P. SARTRE, *Op.cit.*, pp. 25-26.

¹³ *Ibidem.*, p. 29.

¹⁴ J.-P. SARTRE ? *L'être et le néant*, éd. Corrigée 2020, *Op.cit.*, p. 641.

¹⁵ R. COFFY, *Op.cit.*, pp. 72-73.

¹⁶ J.-P. SARTRE, *Op.cit.*, p. 642.

¹⁷ D. PATTE, *L'athéisme d'un chrétien ou un chrétien à l'écoute de Sartre*, Nouvelle éd. Latines, Paris, 1965, p. 57.

question dans mon être, je dois nécessairement posséder une certaine compréhension de la liberté. Je suis condamné à être libre. Cela signifie qu'on ne saurait trouver à ma liberté, d'autres limites qu'elle-même ou, si l'on préfère, que nous ne sommes pas libres de cesser d'être libres.¹⁸

Ainsi, la liberté est un moindre être qui suppose l'être, pour s'y soustraire. Elle n'est libre ni de ne pas exister, ni de ne pas être libre.¹⁹

Nous venons de voir dans les pages ci-haut, la liberté sartrienne, qui se présente comme totale et absolue.

Selon nous, nous disons que, certes, l'homme est libre. Mais sa liberté ne peut pas être absolue, comme le dit Sartre. La liberté de l'homme est limitée par l'amour du prochain, comme le dit la Bible : « Mais prenez garde que cette liberté même, qui est la vôtre, ne devienne une occasion de chute pour les faibles » (I Corinthiens 8, 9). Notre liberté doit aussi tenir compte des autres. Comme on le dit aussi : votre liberté doit commencer là où débute la liberté des autres.

Notre liberté n'est pas la liberté de faire n'importe quoi. Elle n'est pas un libertinage. Elle est pour ce qui peut édifier : « Tout est permis, mais tout ne convient pas, tout est permis mais tout n'édifie pas » (I Corinthiens 10, 23).

Les lois naturelles peuvent aussi limiter la liberté de quelqu'un. Il n'y a pas de liberté absolue. Un homme n'est jamais isolé, seul, il ne survivrait pas. Il doit nécessairement faire partie d'une communauté. Il doit donc accepter une limitation de ses droits et libertés pour que la vie en société soit possible.

Qu'il le veuille ou non, qu'il en soit conscient ou non, l'homme commence par naître au sein d'un monde humain qui façonne et imprègne tout son être ; dès l'origine, il se voit imposer un langage et des valeurs, des règles de conduite et un style d'existence qui lui préexistent et qu'il n'a nullement choisis.

L'homme doit reconnaître Dieu comme son créateur. Donc, sa liberté doit être conditionnée. Cette liberté ne peut pas être absolue, comme le dit SARTRE. Elle est conditionnée par la volonté de Dieu qui est son maître.

L'homme devient libre : il est dans la mesure où il se libère et se rend maître lui-même. L'ivrogne, par exemple, n'est pas libre devant un verre d'alcool. Il est contraint de boire. L'homme tempérant, par contre, l'homme maître de ses besoins, est libre de boire ou de ne pas boire.

Pour nous (chrétiens), la liberté a un sens : elle nous est donnée pour nous créer nous-même dans l'amour avec Dieu et par la grâce de Dieu. Elle nous est donnée pour réaliser notre vocation de fils de Dieu. L'homme libre est celui qui peut se donner totalement à Dieu et aux autres. L'homme ne peut pas abuser de cette liberté. Comme le dit Galates 5, 13 : « Vous, frères, c'est à la liberté que vous avez été appelés. Seulement, que cette liberté ne donne aucune prise à la chair. Mais, par l'amour, mettez-vous au service les uns des autres. »

Nous disons, en outre que, la liberté pose une série de problèmes sociaux. La société, dans une large mesure, conditionne l'exercice de l'homme par son pouvoir de choix, soit, en prétendant par la contrainte lui imposer des comportements, soit, en l'enserrant dans des conditionnements qui rendent impossible l'exercice de la liberté.

II. NOTION DE RESPONSABILITE SELON JEAN-PAUL SARTRE

La responsabilité est la capacité de prendre une décision sans en référer probablement à une autorité supérieure.

Quant à la responsabilité de l'homme, Sartre estime qu'elle s'étend bien au-delà de ce que, au regard du bon sens, il a pu librement choisir. Dans la philosophie morale de SARTRE, cette responsabilité est sans justification ni explication. Elle est une conséquence de la liberté.

¹⁸ J.-P. SARTRE, L'être et le néant, *Op.cit.*, pp. 493-494.

¹⁹ *Ibidem.*, p. 644.

L'homme étant condamné à être libre, porte le poids du monde tout entier sur ses épaules : il est responsable du monde et de lui-même en tant que manière d'être. Nous prenons le mot de « responsabilité » en son sens banal de « conscience (d') être l'auteur incontestable d'un événement ou d'un objet.²⁰

Si vraiment l'existence précède l'essence, selon Jean-Paul Sartre, l'homme est responsable de ce qu'il est. Ainsi, la première démarche de l'existentialisme est de mettre tout homme en possession de ce qu'il est, de faire reposer sur lui, la responsabilité totale de son existence. Et, quand nous disons que l'homme est responsable de lui-même, nous ne voulons pas dire que l'homme est responsable de sa stricte individualité, mais qu'il est responsable de tous les hommes.²¹ Ainsi, je suis responsable pour moi-même et pour tous, et je crée une certaine image de l'homme que je choisis, en me choisissant, je choisis l'homme.²² Tout se passe donc comme si j'étais contraint d'être responsable. Je suis délaissé dans le monde, non au sens où je demeurerais abandonné et passif dans un univers hostile, comme la planche qui flotte sur l'eau, mais, au contraire, au sens où je me trouve soudain seul et sans aide, engagé dans un monde dont je porte l'entière responsabilité.²³

L'homme est responsable de tout ce qui lui arrive. Il choisit sa vie, les principes et les valeurs qui fondent les choix. C'est bien ce qu'illustre l'anecdote suivante : un ancien de SARTRE était venu le consulter pendant l'occupation allemande lors de la guerre 40-45. Devrait-il rester en France pour travailler et faire vivre sa mère sans ressource ou devait-il rejoindre en Angleterre, les forces françaises libres de De Gaulle ? « Vous seul, lui répondit Sartre, vous pouvez choisir vos valeurs. »²⁴

Nous l'avons déjà dit, selon Sartre, l'homme, étant condamné à être libre, porte le poids du monde tout entier sur ses épaules : ce qui m'arrive est mien ; il faut entendre par là, tout d'abord, que je suis toujours à la hauteur de ce qui m'arrive, en tant qu'homme, car ce qui arrive à un homme par d'autres hommes et par lui-même, ne saurait être qu'humain.²⁵ La liberté de Sartre se manifeste d'abord comme un projet. L'homme se projette en avant de lui-même pour tenter d'élargir son existence, lui donner toute son ampleur. Et pour réaliser ce projet, il s'engage, il agit, il prend des responsabilités, il entreprend. En vivant toutes les possibilités de la liberté dans un engagement humain, un homme peut devenir sensible au fait d'une distance, d'un écart entre la visée de la liberté et ses réalisations successives. La liberté de sa liberté (son mouvement) a toujours de l'avance par rapport à son souci présent.²⁶

C'est la liberté de l'homme qui engage sa responsabilité. Cette responsabilité absolue n'est pas acceptation d'ailleurs ; elle est simple revendication logique des conséquences de notre liberté. La situation est mienne, parce qu'elle est l'image de mon libre choix de moi-même et tout ce qu'elle me présente est mien en ce que cela me représente et me symbolise.²⁷

En voyant la définition étymologique de ce concept « responsabilité » et la conception sartrienne de la responsabilité, nous remarquons que la conception sartrienne suit la même logique de la définition étymologique de ce mot. Sartre dit : « l'homme est responsable de tout ce qui lui arrive. Il choisit sa vie, les principes et les valeurs qui fondent les choix » c'est-à-dire, lorsque l'homme fait un choix, il prend l'engagement de tout ce qui lui arrive. Il doit toujours être à la hauteur de ce qui lui arrive.

²⁰ J.-P. SARTRE, *L'être et le néant*, éd. Corrigée, 2020, *Op.cit.*, p. 727.

²¹ J.-P. SARTRE ? *L'existentialisme est un humanisme*, *Op.cit.*, p. 24.

²² *Ibidem.*, p. 27.

²³ J.-P. SARTRE, *L'être et le néant*, *Op.cit.* p., 729.²

²⁴ J. DUBOIS et D. V. L. WUNGAERT, *L'initiation philosophique*, C.R.P., Kinshasa, 1983.

²⁵ J.-P. SARTRE, *L'être et le néant*, *Op.cit.*, p. 612.

²⁶ NGIMBI Nseka, « La religion ; quête humaine d'un absolu libérateur », in *Philosophie africaine aux libérations religieuses*, acte de la XI^e semaine philosophique de Kinshasa, (du 27 nov au 3 déc 1988, p., 34.

²⁷ J.-P. SARTRE ? *L'être et le néant*, éd. Corrigée, 2020, *Op.cit.*, p. 727.

III. NOTION DE DIGNITE HUMAINE SELON JEAN-PAUL SARTRE.

Le terme « dignité » vient de l'hébreu gedhulah qui signifie « grandeur, puissance, majesté, gloire ». Il prend aussi le sens de « grande action, merveille » (II Samuel 7, 21 ; Psaumes 145, 6).²⁸ La dignité est le respect dû à une personne, à une chose ou à soi-même.

Avant la déclaration universelle des Droits de l'Homme en 1948, Jean-Paul Sartre, ce philosophe militant et en mal de liberté, avait déjà écrit des livres préfigurant déjà la déclaration universelle des Droits de l'Homme, bien qu'il ne les ait pas rédigés sous forme d'article.²⁹

L'existentialisme de Jean-Paul Sartre est une doctrine qui rend la vie humaine possible et qui, par ailleurs, déclare que toute vérité et toute action impliquent un milieu et une subjectivité humaine.³⁰

Jean-Paul Sartre était contre ceux-là qui ne respectaient pas la dignité humaine. Nous voyons le contexte dans lequel il rédige son roman, *Les mains sales* : En participant à la lutte contre l'URSS, l'armée hongroise épargne au pays l'occupation allemande jusqu'en mars 1944. Quand elle se produit enfin, elle suscite un grand mouvement de résistance. Dans certains pays d'Europe, les assassinats politiques avaient été nombreux pendant et immédiatement après la guerre de 1939-1945.³¹ Dans ce cas, nous disons que Jean-Paul Sartre était contre le non-respect de la dignité humaine.

Au XX^{ème} siècle, la voix de Sartre retentit comme la voix des peuples opprimés, par ses écrits ou par son engagement politique, le philosophe participe aux luttes de libération de son temps, en s'affirmant comme un chantre incontestable de la lutte contre toutes formes de discrimination. Toutes ces formes de discrimination ou d'assujettissement partent d'un principe : la négation partielle ou absolue du statut d'être humain à l'autre. Sartre estime, par exemple, que « le colonialisme refuse les droits de l'homme à des hommes qu'il a soumis par la violence, qu'il maintient de force dans la misère et dans l'ignorance.³² A ceci, SARTRE parle du respect de la dignité humaine.

Jean-Paul Sartre avait condamné la colonisation. Non seulement il reprend à son compte toute une série de stéréotypes concernant l'homme noir, qu'il sexualise à outrance, qu'il situe du côté de l'émotion tandis que le prolétaire européen serait du côté de la technique, mais en qualifiant la négritude de « racisme antiraciste », il l'enferme dans le particulier alors qu'au contraire, les auteurs de la négritude ont tous insisté sur la nécessité de penser la totalité, l'humanisme du XX^{ème} siècle et l'universel. Néanmoins, Jean-Paul Sartre aura été d'un soutien extrêmement important, sans taille, à la cause africaine.³³ La colonisation n'a pas respecté la dignité humaine.

Jean-Paul Sartre dévoile également à quel point la métropole a déstructuré la société algérienne et a « fabriqué un indigène » qui ne pourra répondre à la violence française que par la violence et par un nationalisme algérien. Les mots de Jean-Paul Sartre sont durs, les phrases chocs rappellent le Discours sur le colonialisme d'Aimé Césaire : le colonialisme, écrit-il, « est notre honte, il se moque de nos lois ou les caricature ; il nous infecte de son racisme (...) il oblige nos jeunes gens à mourir malgré eux pour les principes nazis que nous combattons il y a dix ans : il tente de se défendre en suscitant un fascisme jusque chez nous, en France.

Notre rôle, c'est de l'aider à mourir. Non seulement en Algérie, mais partout où il existe. Les gens qui parlent d'abandon sont des imbéciles : il n'y a pas à abandonner ce que nous n'avons jamais possédé. Il s'agit, tout au contraire, de construire avec les Algériens, des relations

²⁸ N. Ph. SANDER, I. TRENEL, Cité par F. ALIPANAZANGA Ataningamu, « Dignité humaine dans l'Ancien Testament », in *Revue du CRSIP*, no 1, Actes des journées scientifiques organisées le 21 mai 2010 par la Faculté de Théologie Evangélique et textes déposés, EDUCKIN, Kinshasa, 2016, p. 77.s

²⁹ MUKENDJI Mbandakulu Malundu, art.cité, p. 400.

³⁰ ELKAÏME-SARTRE, *Jean-Paul Sartre, l'existentialisme est un humanisme*, Gallimard, Paris, p. 23.

³¹ J.-P. SARTRE, *Les mains sales*, Bordas, Paris, 1973, p. 21.

³² J.-P. SARTRE ? *Situation*, Gallimard, Paris, 1964, p. 52.

³³ <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/jean-paul-sartre-et-l-afrique-decoloniser-esp->, consulté, le 10/02/2023 à 8h00.

Jean-Paul Sartre comprend que le système colonial n'a pas seulement créé des colonisés, qu'il a aliénés, mais qu'il a, dans un même mouvement, façonné un colonisateur qui s'est déshumanisé en refusant de reconnaître l'humanité de l'autre. Il s'agit d'un « humanisme raciste puisque l'Européen n'a pu se faire homme qu'en fabriquant des esclaves et des monstres. »³⁴

La morale de Jean-Paul Sartre est une morale altruiste : il prêche une liberté héroïque c'est-à-dire qui s'engage pour la cause des opprimés. Pour lui, il faut vouloir en même temps sa liberté et celle des autres. Dans un monde où l'oppression et la chosification de l'homme par l'homme sont encore courantes, la philosophie de Jean-Paul Sartre reste non seulement d'actualité, mais aussi d'une réelle importance, Jean-Paul Sartre est parmi les rares penseurs à avoir mis réellement leurs idées en pratique : c'est une philosophie de la vie et de l'engagement.³⁵

Le salaud, pour Jean-Paul Sartre, c'est tout celui qui est de mauvaise foi et qui réduit les autres à des choses utilisables ou à des « fonctions. » Tout celui qui transforme autrui en chose inférieure pour se poser en essence supérieure, nie tout à la fois sa liberté et celle de l'autre. C'est le cas du colon, du dictateur, de l'homme qui chosifie ou opprime la femme, du patron qui maltraite ou réduit ses ouvriers en esclaves.³⁶

Jean-Paul Sartre s'est, de fait, engagé à lutter pour l'homme surtout là où il y a des oppressions. Des œuvres telles que « La Nausée », « Le Mur », « Les Mouches », « Huis-clos », « Le Diable et le bon Dieu », « Les chemins de la liberté », ainsi que les différentes « situations » sont une réaction contre l'oppression et en même temps, une revendication de la liberté.³⁷

Jean-Paul Sartre a certainement un grand mérite, car son existentialisme nous a révélé la dignité de l'homme. Cette dignité de l'homme est aussi défendue par plusieurs instruments juridiques internationaux et nationaux tels que : La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ; La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et La Constitution de la République Démocratique du Congo (RD Congo).

CONCLUSION

La liberté est le pouvoir d'agir ou de ne pas agir. La liberté est comprise comme état d'un être humain ou d'un peuple ayant une disposition naturelle de choisir son destin et d'orienter ses actions.

Selon Jean-Paul Sartre, l'homme est lui-même liberté, il est son projet, il se fait, il se réalise lui-même et son destin n'est écrit qu'en lui-même. La responsabilité est la capacité de prendre une décision sans en référer probablement à une autorité supérieure. Dans la philosophie de Jean-Paul Sartre, cette responsabilité est sans justification ni explication. Pour lui, l'homme est responsable de ce qu'il est. L'homme est responsable de tout ce qui lui arrive. Il choisit sa vie, les principes et les valeurs qui fondent les choix.

La dignité est le respect dû à une personne, à une chose ou à soi-même. Avant la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948, Jean-Paul Sartre avait déjà écrit des livres préfigurant déjà la déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Le salaud, pour Jean-Paul Sartre, c'est tout celui qui est de mauvaise foi et qui réduit les autres à des choses utilisables, qui les chosifie.

BIBLIOGRAPHIE

- ALIPANAZANGA Ataningamu, F., « Dignité humaine dans l'Ancien Testament », in *Revue du CRSIP*, no 1, Actes des journées scientifiques organisées le 21 mai 2010 par la Faculté de Théologie Evangélique et textes déposés, EDUCKIN, Kinshasa, 2016, pp. 77-98.
- COFFY, G., *Dieu des athées-Marx-Sartre-camus*, chronique sociale de France, Lyon, 1963.
- DUBOIS, J. et WIJNGAERT, V. D. L., *Initiation philosophique*, C.RP, Kinshasa, 1983.

³⁴ Ibidem.

³⁵ F. S. KASONGO Yambo, *Initiation à la philosophie*, 6^{ème} année secondaire, Médiaspaul, Kinshasa, 2016, p. 35.

³⁶ Ibidem

³⁷ R. JOLIVET ? *Sartre ou la théologie de l'absurde*, Fayard, Paris, 1965, p. 399.

- ELKAÏM-SARTRE, A., *Jean-Paul Sartre, L'existentialisme est un humanisme*, Gallimard, Paris, 2018.
- FOULQUIE, P., *L'existentialisme*, « Que sais-je ? », P.U. F., Paris, 1971.
- GREEN, M., *Le monde de l'évasion*, La ligue pour la lecture de la Bible, Lausanne, 1973.
- KASONGO, Yambo, F.-S., *Initiation à la philosophie*, 6^{ème} année secondaire, Médiaspaul, Kinshasa, 2016.
- KUEN, A., *Il faut que vous naissiez de nouveau*, Ligue pour la lecture de la Bible, Lausanne, 1968.
- JOLIVET, R., *Sartre ou la théologie de l'absurde*, Fayard, Paris, 1965.
- MUKENDJI Mbandakulu Malundu, « Le droit de l'homme aux libertés et humanisme sartrien », in *Philosophie et droit de l'homme*, Actes de la cinquième semaine philosophique de Kinshasa, (du 26 avril au 1^{er} mai 1981), pp. 396-405.
- NGIMBI Nseka, « La religion, guète humaine d'un absolu libérateur », in *Philosophie africaine face aux libérations religieuses*, Actes de la onzième (XI^e) semaine philosophique de Kinshasa (du 27 novembre au 3 décembre 1988), pp. 30-41.
- PATTE, D., *L'athéisme d'un chrétien ou un chrétien à l'écoute de Sartre*, Nouvelle éd. Latines, Paris, 1965.
- SARTRE, J.-P., *L'être et le néant : Essai d'ontologie phénoménologique*, Gallimard, Paris, 1943.
- SARTRE, J.-P., *L'existentialisme est un humanisme*, Nagel, Paris, 1970.
- SARTRE, J.-P., *Les mains sales*, Bordas, Paris, 1971.
- SARTRE, J.-P., *L'être est le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, éd. Corrigée, Gallimard, Lonrai, 2020.
- <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/05/jean-paul-sartre-et-afrique-decoloniser-l-esp...> Consulté le 10/09/2023 à 08h00.